

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 29 mars 2019

1. Urbanisme

Permis de construire :

M. VUILLEMIN Quentin	Auvent en bois	2 rue des Roches
SC LES FIECHOTS	Agrandissement d'un local professionnel par un hangar de stockage de matériel agricole	10 rue de la Vanne

Certificat d'urbanisme opérationnel :

Mme NICOD Edith	Maison individuelle	11 ter Grande rue
-----------------	---------------------	-------------------

Déclarations préalables :

M. RAHON Dominique	Agrandissement d'une porte fenêtre en baie vitrée	3 impasse des Vergers
M. BOUZIANE Patrick	Pergola	69 Grande rue
M. GELLNER Benoît	Extension d'un abri de jardin et réfection de sa toiture	24 Grande rue
AB Services (Mme BEPOIX Angélique)	Panneaux photovoltaïques	18 rue de la Côte
M. BELIARD Denis	Panneaux photovoltaïques	4 Hameau Granges de Vienney

2. Forêt

- Le Conseil municipal s'oppose à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune. La délibération sera transmise à l'association des communes forestières du Doubs.
- Le Conseil municipal fixe le prix du stère de bois de chauffage à 6 € pour les ventes exceptionnelles.

3. Lotissement de la Corvée

Le Cabinet Coquard a communiqué une première estimation des travaux d'aménagement du lotissement de la Corvée, son montant est de 318 950 € HT.

La prochaine phase du dossier est le dépôt du permis d'aménager.

4. Bâtiments communaux

Aménagement d'un coin cuisine dans la maison au 2 bis place de la Poste : le devis de l'entreprise EMA Pose est retenu pour un montant de 3 173,33 € HT.

Aménagement intérieur de la bibliothèque : afin de comparer l'offre de la société DPC pour le mobilier, un devis sera demandé à l'entreprise EMA Pose.

5. Réserve de la chasse

La commune a réceptionné l'arrêté préfectoral du 19 mars 2019 modifiant les limites de la réserve de chasse.

6. Occupation du domaine public

Le Conseil municipal fixe les nouveaux tarifs à partir de 2019 pour l'occupation du domaine public.

	Nouveaux tarifs
Emplacement de taxi (par an):	1 000 €
Emplacement forains :	
• Place de moins de 100 m ²	70 €
• Place de 100 m ² à 200 m ²	100 €
• Place de plus de 200 m ²	130 €
Commerces ambulants (par passage):	
• Vente matériel, habillement, déstockage...	100 €
• Restauration rapide	13 €

7. Vote des comptes de gestion 2018

Le Maire présente au Conseil municipal les comptes de gestion 2018 fournis par la Trésorière.
Les résultats se présentent de la façon suivante :

- Budget communal : 230 594,36 €
- Budget forêt : 251 049,90 €
- Budget assainissement : 28 132,46 €
- Budget lotissement de Thurey : 108 384,04 €
- Budget lotissement de la Corvée : 0,00 € (aucune écriture en 2018)

Ces comptes sont adoptés.

8. Vote des comptes administratifs 2018

Le Maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs 2018 effectués par la commune.

Budget communal

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	387 086,66 €	761 024,10 €	373 937,44 €		
Investissement	485 304,00 €	341 960,92 €	-143 343,08 €	Restes à réaliser RAR :	66 000,00 0,00
Total	872 390,66 €	1 102 985,02 €	230 594,36 €	Résultat investissement avec RAR :	-209 343,08
				Résultat total avec RAR :	164 594,36

Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	101 624,29 €	377 386,92 €	275 762,63 €		
Investissement	63 252,86 €	38 540,13 €	-24 712,73 €	Restes à réaliser RAR :	8 000,00 0,00
Total	164 877,15 €	415 927,05 €	251 049,90 €	Résultat investissement avec RAR :	-32 712,73
				Résultat total avec RAR :	243 049,90

Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	45 355,39 €	59 921,01 €	14 565,62 €		
Investissement	21 635,68 €	35 202,52 €	13 566,84 €	Restes à réaliser RAR :	0,00 0,00
Total	66 991,07 €	95 123,53 €	28 132,46 €	Résultat investissement avec RAR :	13 566,84
				Résultat total avec RAR :	28 132,46

Lotissement de Thurey

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	36 186,32 €	144 570,36 €	108 384,04 €		
Investissement	18 265,91 €	18 265,91 €	0,00 €	Restes à réaliser RAR :	0,00 0,00
Total	54 452,23 €	162 836,27 €	108 384,04 €	Résultat investissement avec RAR :	0,00
				Résultat total avec RAR :	108 384,04

Lotissement de la Corvée

Aucune écriture en 2018

Le Maire se retire de la séance.

Claude Béliard, élu Président de séance, soumet au vote les comptes administratifs à l'assemblée délibérante qui les approuve.

9. Affectation des résultats de fonctionnement

Il est proposé d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget			
	Principal	Forêt	Assainissement	Lotissement de Thurey
Excédent de fonctionnement	373 937,44 €	275 762,63 €	14 565,62 €	108 384,04 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	209 343,08 €	32 712,73 €	0,00 €	0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	164 594,36 €	243 049,90 €	14 565,62 €	108 384,04 €

Le Conseil municipal approuve l'affectation des résultats.

10. Vote des 3 taxes

	2018			2019		
	bases d'imposition effectives	taux	Produit	bases d'imposition prévisionnelles	taux	Produit
taxe d'habitation	742 168	18.45	136 930	777 700	18.45	143 486
taxe foncière (bâti)	472 729	11.10	52 473	486 600	11.10	54 013
taxe foncière (non bâti)	78 591	18.40	14 461	80 300	18.40	14 775
TOTAL			203 864			212 274

Pour l'année 2019, le Conseil municipal décide de reconduire les taux communaux de 2018.

11. Informations diverses

➤ Dates à retenir :

12 avril 2019 Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

16 avril 2019 Cinéma « Aïlo, une odyssee en Laponie » à 20h00 salle Charles Parisse

Fermetures du secrétariat de mairie :

- Samedi 13 avril 2019
- Du 16 au 21 mai 2019 inclus
- Du 6 au 15 juin 2019 inclus

En cas d'urgence, contactez le Maire ou les Adjoint

Jacky MOREL: 06.45.04.69.98
Claude BELIARD: 06.43.24.21.75
Bernard CUENIN: 06.10.65.76.72
Claude SIRUGUE: 06.14.71.73.81

Fermeture de l'agence postale communale :

Du 4 au 11 mai 2019 inclus

RAPPEL : Préinscriptions scolaires

(pour les nouveaux élèves)

La préinscription à l'école pour la rentrée 2019-2020 se fera en mairie :

Du 1^{er} au 30 avril 2019 inclus

Voir les informations communales du 28 février 2019

RAPPEL

Le **brûlage** des déchets « verts » et détritiques de toute nature est rigoureusement **interdit**.

Malgré les rappels parus dans la feuille « informations communales » distribuée à chaque foyer, des particuliers continuent d'ignorer cette interdiction.

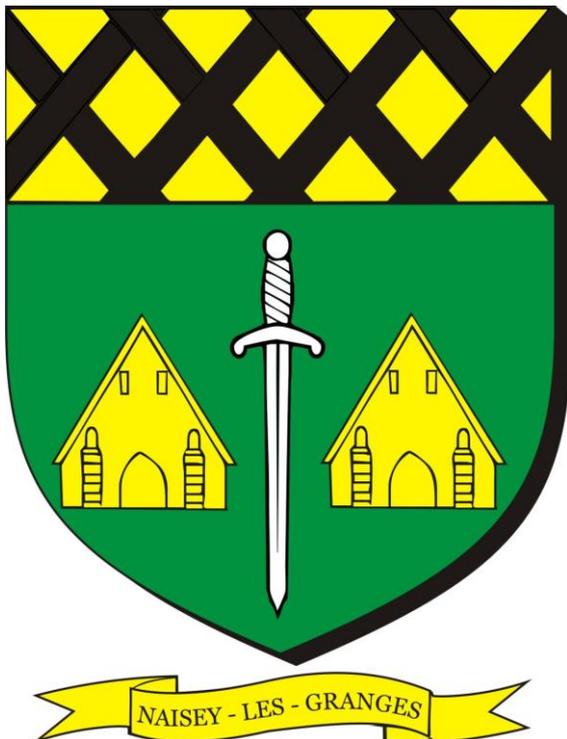
Désormais, les **plaintes des voisins incommodés seront directement transmises au service de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)**, chargé de cette surveillance.

Sanction : amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Une clé (marque ABUS) a été retrouvée dans la cour en face de l'ancienne mairie.
Elle peut être réclamée au secrétariat.



L'espace autour de la Vierge en direction de Granges de Vienney a été nettoyé, à titre gracieux, par l'**Entreprise Sapolin Frères** (coupe, broyage et enlèvement des branchages).
 Merci à **tous** ceux qui ont participé à ces travaux.



M. Binon Jean-François, passionné par l'histoire et plus particulièrement par les blasons, propose aux communes qui le souhaitent de créer gratuitement leur blason.

Suite à notre demande, M. Binon nous a adressé cinq ébauches en lien avec l'histoire communale.

Le Conseil municipal a choisi le blason ci-contre.

- ↳ l'épée = attribut de saint Antide
- ↳ le " fretté " jaune et noir = dans le blason de la famille " De Joux "
- ↳ les pignons de granges = évoquent une partie du nom de la commune
- ↳ la couleur verte = l'agriculture